



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 03 SEPTEMBRE 2018

Présents : MM Le Nagard (Président) - Duclos

Assistent : Chéroux (Cda) – Nianghane (Comité)

Excusés : MM Badri – Picaut

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.



INFORMATION IMPORTANTE

La commission tiendra au siège du DVOF - 6, avenue du Bosquet à Baillet en France,
une réunion d'information sur le calendrier 2018-2019 et sur les principales modifications
réglementaires,

le lundi 10 Septembre 2018 à 19h30

Présence obligatoire sous peine d'amende de 50€ conformément à l'annexe financière du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Union Fc : Mail du 12-07-18

Pris note de votre courrier nous signifiant le désengagement de votre Club.

Jouy Le Moutier Fc : Mail du 16-07-18

Pris note de votre demande auprès de la LPIFF de l'engagement d'une seconde équipe séniors en remplacement de l'engagement d'une équipe U18. Merci de nous communiquer si votre seconde équipe joue en alternance avec l'équipe 1 ou le même jour à domicile.

Jouy Le Moutier Fc : Mail du 31-07-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Goussainville Fc : Mail du 27-07-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Touskarot : Mail du 06-08-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Merci de nous communiquer le jour et l'horaire des rencontres pour votre équipe Seniors 1 évoluant en Futsal D1. La commission rappelle cependant que **TOUTES** les correspondances sont à effectuer par la boîte mail officielle du Club.

Persannaise Cfj : Mail du 09-08-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Parmain F As : Mail du 16-08-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements

Montmagny Asfs : Mail du 23-08-18

La commission vous informe qu'il est inscrit dans le règlement intérieur sportif général du DVOF la possibilité de faire évoluer dans la dernière division de district deux équipes appartenant au même club dans des groupes différents.

Osny Ac : Mail du 29-08-18

Pris note de votre demande de faire modifier auprès de la LPIFF et d'adapter au DVOF les horaires et jours de matchs pour vos deux équipes. La commission Futsal du DVOF vous informe que 10h00 est l'horaire habituel du samedi matin.

Osny Ac : Mail du 3-09-18

Réception de l'attestation du gymnase pour la saison 2018-2019.
Remerciements



ENGAGEMENTS SAISON 2018 - 2019

La commission départementale Futsal demande à tous les clubs engagés en championnat du DVOF de lui faire parvenir impérativement l'attestation fournie par la municipalité, de mise à disposition du gymnase, précisant les jours et horaires de match y compris pour les équipes évoluant seulement en championnat LPIFF.

Engagements nouvelles équipes Futsal :

La commission a reçu l'engagement d'un nouveau Club Futsal : **Vauréal Afs**
La commission est dans l'attente de la confirmation de l'engagement de deux nouvelles équipes :
Goussainville Js et Paris Cdg Futsal

Engagements Futsal catégorie U9 à U15 :

La commission demande aux clubs désirant engager des équipes de jeunes en critérium U9 à U13 de faire parvenir au DVOF les feuilles d'engagement pour le **vendredi 14 Septembre 2018**.

La commission validera les engagements d'équipes uniquement après validation du nombre de licences nécessaires pour chaque équipe.

GROUPES SAISON 2018 - 2019

Suite à une erreur administrative au niveau de l'alternance pour les équipes de Garges Djibson Asc 2 et 3, la commission est dans l'obligation de modifier les numéros d'affectation des équipes des clubs de Touskarot et de Garges Djibson en championnat Futsal D1 :

Garges Djibson Asc devient N°7

Touskarot Futsal devient N° 10

La commission s'excuse pour la gêne occasionnée. Le calendrier Futsal D1 va être modifié.

DEPARTEMENTAL 1		
N°	N° DU CLUB	NOM DU CLUB
1	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
2	580869	PERSANAISE CFJ 1
3	590534	ARGENTEUIL RFC 1
4	850889	MONTMAGNY ASFS 1
5	519039	EAUBONNE CSM 1
6	580882	SPORT CŒUR MARCOUVILLE 2
7	553776	GARGES DJIBSON ASC 3
8	549561	DEUIL-ENGHIEN FC 1
9	850343	ATTAINVILLE FUTSAL C 2
10	581992	TOUSKAROT 1

Suite aux prévisions d'engagement des nouvelles équipes, les groupes et le calendrier du championnat Futsal D2 seront finalisés lors de la réunion de début de saison du 10 septembre 2018.

Prochaine réunion
Lundi 10 Septembre 2018
À 18h30 au DVOF